ture humaine. « Avec des hommes faits, dit M. Chevalier, il y a la mise en train qui est lente, parce que notre esprit et nos sens ne sont pas des mécaniques qui se mettent instantanément au point qu'on veut; souvent les courtes séances cesseraient au moment où enfin l'on serait parfaitement en train. La brièveté des séances occasionnerait donc une grande déperdition de forces vives, indépendamment d'une énorme perte de temps pour le passage d'une besogne à l'autre, quoi qu'en ait dit Fourier, qui a oublié de faire le compte des nombreux quarts d'heure de grâce qu'on se donnerait dans tout ce mouvement. Ainsi, l'alternance et la variété sur lesquelles il compte pour rendre le travail attrayant seraient des manœuvres ruineuses. »

Il faut ajouter que la brièveté des séances et l'extrême variété des occupations détruisent l'idée même d'*association*, au moins telle qu'elle peut entrer dans l'esprit des civilisés. Le groupe, la série de Fourier, avec le renouvellement rapide, incessant de son personnel, ne saurait se constituer et vivre. Où est le point fixe, la monade permanente, qui lui donnent unité, forme et consistance? Ce que Fourier appelle l'*engrenage* des groupes, des séries, et auquel il attache une grande importance, ressemble fort au *tourbillon vital* des physiologistes; mais les êtres vivants possèdent une force qui maintient l'unité et la permanence de la forme malgré le renouvellement incessant de la matière, et nous ne voyons pas que le phalanstère ait une pareille force à son service.

Pas plus que sur l'attraction directe au travail résultant de la variété des occupations, il n'est permis de compter sur l'attraction indirecte, sur l'excitation, qui naît du plaisir qu'on a de se trouver ensemble, de travailler en présence des amis et amies. Les ressorts d'amitié, d'amour, etc., mis en jeu, ne peuvent être qu'une cause de distractions continuelles. Ce gai travail ne saurait être productif. « L'étude de la grande industrie, dit M. Chevalier, laisse chez l'observateur la conviction que les bons ateliers, ceux où l'on fait beaucoup de besogne, ne sont pas ceux où l'on se livre à la gaieté, mais bien ceux où l'on ne souffle pas une parole, afin que chacun soit tout entier à sa tâche. Atelier bavard et distrait, mauvais atelier. Le plus fécond des ouvriers, celui de l'Angleterre ou des Etats-Unis, ce forgeron qui, dans sa journée, pétrit un si grand nombre de barres de fer sous les cylindres, ce maçon qui pose une si incroyable quantité de briques, est, à l'œuvre, un homme fort taciturne, et il ferait un mauvais parti à son apprenti si celui-ci l'interrompait pour lui dire des lazzi ou lui réciter des sonnets. L'ouvrière modèle, celle de Lowell, ne caquette pas davantage, à son banc à broches. Tenons pour certain que l'attraction aimable et galante, qui doit, selon Fourier, animer l'industrie et en accroître la puissance, est bonne tout juste pour faire faire des tours de force dans une partie de campagne, mais qu'elle aurait pour résultat de désorganiser le travail. Ne transportons pas l'industrie sur les rives du fleuve de Tendre; elle ne s'y reconnaîtrait plus, et s'y perdrait. »

Que dire enfin du minimum *en vêtement, logement, nourriture*, etc., *promis et assuré à chaque sociétaire, même dans le cas du refus de travailler?* Fourier et ses disciples sont convaincus que ce minimum, assuré à celui qui ne travaillera pas, ne sera pas un encouragement à la paresse, parce que la paresse, au phalanstère, ne sera *qu'une anomalie provenant du dérangement des facultés*. On doit reconnaître que l'idée de la garantie d'un minimum se lie à celle du travail aimé, recherché par lui-même. Nier le travail attrayant, c'est nier la possibilité d'une telle garantie. Or, l'étude positive de la nature humaine ne permet pas d'admettre que le travail puisse jamais, quelles que soient les combinaisons sociétaires, porter en lui-même, en dehors de tout but d'utilité, un attrait capable de surmonter notre tendance à la paresse physique et intellectuelle.

— *L'association ouvrière suivant les données de la science économique.* Le trait commun des systèmes socialistes est de rêver, de chercher la perfection sociale hors de l'ordre moral et de l'ordre économique, hors de la nature humaine, hors de la science positive; de prétendre, pour ainsi dire, voler hors de notre atmosphère. On a vu les solutions données par les auteurs de ces systèmes à la question de l'*association*. Examinons maintenant cette question sans quitter le terrain solide des réalités : interrogeons l'économie politique sur l'importance et l'avenir de l'*association* ouvrière.

Nous remarquons d'abord, qu'avant la révolution de 1848, les économistes se montrent, en général, très-sympathiques à l'idée d'*association*. Il est vrai que cette idée est pour eux très-vague, très-générale, qu'elle n'a pas encore pris une forme bien arrêtée dans leur esprit; ils espèrent, ils croient entrevoir; mais ils n'ont rien à dire de précis; leur foi à l'*association* paraît se sentir de la contagion socialiste.

« La puissance de l'*association*, dit Rossi, a été fortement sentie de nos jours par des esprits d'élite, par des hommes jeunes, sincères, enthousiastes. Dans un temps où la hardiesse de la pensée, l'esprit d'innovation et l'amour de l'humanité agitaient si profondément les âmes, dans un temps où la chute des vieilles institutions avait brisé la plupart des liens qui rattachaient les unes aux autres les diverses classes de la société, et n'avait laissé, entre les individus, que les relations affaiblies de la famille ou les rapports, importants sans doute, mais un peu abstraits, de la politique, l'*association* se présentait naturellement aux esprits, comme le principe qui devait à la fois régénérer et organiser les sociétés nouvelles... L'isolement, à son plus haut degré, c'est l'état sauvage; l'*association* forcée, oppressive à son plus haut degré, c'est la barbarie. En deçà de ces termes extrêmes, l'histoire nous fait apercevoir des variétés, des nuances très-diverses. La perfection se trouve dans des *associations* volontaires, qui multiplient les forces par l'union, sans ôter à la puissance individuelle ni son énergie, ni sa moralité et sa responsabilité. Tout peuple chez lequel peut se réaliser cette haute combinaison de la puissance individuelle avec le principe d'*association*, est entré définitivement dans la carrière de la civilisation progressive...

« S'il y a dans l'homme un principe d'indépendance personnelle, il y a aussi un principe non moins puissant et non moins sacré de fraternité et de secours mutuel... Dans les sociétés modernes, l'individu est trop isolé, trop concentré en lui-même, cette même fierté qui l'isole, l'affaiblit, et cette même indépendance personnelle qui l'élève, devient une cause de retardement et de faiblesse pour tous. Le correctif, c'est l'*association* volontaire.

« Malheureusement, le public n'a pas encore une vue bien nette des conditions du problème qu'il est appelé à résoudre; aussi le progrès que nous signalons ne peut-il être improvisé; c'est un but vers lequel nous avançons un peu tous les jours. Entre la dissolution des anciens liens et la formation des liens nouveaux, qui, sous l'empire de l'égalité civile, doivent réunir et coordonner les forces individuelles, il devait y avoir un état intermédiaire, une époque transitoire, agitée, difficile, livrée aux passions et aux controverses des hommes. Cet intervalle, plein de difficultés et de périls, nous sommes près de le franchir; on peut en apercevoir distinctement la limite extrême. C'est la lenteur inévitable de cette marche qui a excité une noble, mais vaine et dangereuse impatience, chez tant d'esprits distingués, qui avaient les premiers nettement conçu toute la puissance de l'*association*, et la nécessité de substituer de nouveaux liens à ceux que la civilisation venait de briser. Ils ne pouvaient se résigner à attendre les effets spontanés, naturels, variés de la raison publique. Semblables à ces législateurs qui improvisent des codes *à priori*, tout empruntés à la théorie, au lieu d'attendre patiemment que les coutumes, création lente, mais naturelle, du travail national, leur en fournissent les matériaux, ils ont inventé des systèmes d'*association* plus ou moins spéciaux, plus ou moins ingénieux; ils ont espéré de pouvoir faire entrer la société nouvelle dans ces cases faites à la main; ils ont cru qu'elle voudrait se soumettre à un régime contraire à tous ses antécédents, à toutes ses habitudes, à tous ses penchants; ils ont oublié que les sociétés, même dans leurs plus vives transformations, ne rompent jamais complètement avec leur passé, et que, s'il est possible dans un moment de passion de les pousser d'une extrémité à l'autre, ce n'est jamais pour longtemps... Si, d'un côté, les plaintes étaient fondées contre l'*individualisme*, de l'autre, tous les systèmes à l'aide desquels on voulait réprimer l'*individualisme* n'étaient que des chimères, puisqu'au lieu d'établir l'harmonie, ils tendaient plus ou moins à faire absorber l'individu par l'*association*, et à reproduire sous une autre forme, dans la société nouvelle, le principe dirigeant des Etats de l'antiquité. Notre raison, comme nos mœurs, répugne à toute institution qui ne laisse pas un champ assez large à la liberté individuelle et à la responsabilité personnelle. »

« Les écoles socialistes, dit M. Louis Reybaud dans le premier volume de son ouvrage sur les *Réformateurs contemporains*, ont soulevé le plus grand problème des temps modernes, celui de l'*association*... En proposant d'associer les hommes en *capital*, *travail* et *talent*, Ch. Fourier a fourni le premier mot concluant pour l'organisation de l'avenir. Car l'avenir, ne nous y trompons point, appartient à l'*association*. Seule elle pourra apporter un remède efficace aux vices de la culture morcelée, à l'éparpillement des forces sociales, aux chocs quotidiens dans lesquels elles s'annulent et s'absorbent, aux sacrifices que conseille une concurrence sauvage. Seule elle aura la puissance de terminer la longue querelle qui se perpétue entre le principe de la liberté et le principe de l'autorité. Dans le monde des passions, dans le monde des intelligences, dans le monde des intérêts, l'harmonie ne se fondera que par l'*association*. Rien n'est encore prêt pour son avénement; tout résiste, et pourtant un besoin de cohésion, d'union, de concert se fait sentir de mille côtés...

« Les abus de l'autorité ont dû conduire à la liberté, c'est-à-dire à l'expression la plus élevée de la force individuelle; les abus de la liberté conduiront à l'*association*, qui doit être la manifestation la plus complète de la force collective. L'autorité emportait avec elle l'exploitation; la liberté, l'isolement. L'*association* tourne ces deux écueils pour aboutir à la satisfaction de tous les intérêts, de toutes les exigences de la vie, comme aussi à l'apaisement de toutes les passions. Ainsi la science économique a deux buts, l'un immédiat, l'autre médiat. Par la pratique intelligente de la liberté, il faut qu'elle arrive à l'*association*. C'est le pôle auquel on doit tendre, alors même qu'on désespérerait d'y atteindre. »

Depuis la révolution de 1848, le courant des idées a complétement changé; la réaction contre le socialisme, l'esprit de conservation, et l'optimisme économique, s'unissent pour réduire à néant les espérances conçues; l'*association* ouvrière est déclarée inefficace, impossible, chimérique par les esprits positifs; c'est une double illusion, disent-ils, de voir dans le salariat une transformation de l'esclavage, un mal, dans l'*association* un affranchissement, un remède; le mouvement socialiste n'avait aucune raison d'être, les aspirations socialistes aucune valeur pratique; il n'y a qu'aberration dans les critiques du socialisme comme dans ses constructions, dans les prétendus problèmes qu'il a posés comme dans les solutions qu'il a données; l'harmonie sociale est le résultat même des antagonismes que l'ignorance et la passion ont si bruyamment dénoncés; il est vain de la chercher ailleurs; la condition des classes ouvrières est fixée par les rapports du capital, de la direction et de la main-d'œuvre, rapports qui résultent de la loi d'offre et de demande, et qu'aucune formule, aucun procédé d'*association* ne peut changer.

Des citations sont ici nécessaires pour bien faire connaître les arguments de ceux qui refusent aux *associations* d'ouvriers toute portée sociale, tout avenir.

M. Thiers (*Rapport sur l'assistance*). « L'invention des *associations* ouvrières est digne de celles que nous avons vues naître, depuis quelques années, en dehors de toutes les notions du bon sens et de la pratique. La première question qui se présente est celle de savoir à quelle source on puiserait le capital de ces *associations*..... Ce capital ne peut être fourni que par un commanditaire ou par des actionnaires. Mais, nous le demanderons, qui fournira jamais ce capital de fondation à une entreprise collective, à une *association?* Assurément, personne. Qu'on essaye, en effet, de créer des *associations* entre ouvriers, qu'on fasse courir des prospectus, et on verra si des actionnaires se présenteront pour leur fournir ce capital passible de toutes les pertes! Des *associations* de ce genre, il n'y a qu'un capitaliste capable de les commanditer; il n'y en a qu'un auquel on conseillerait une aussi grande duperie, c'est l'Etat. Aussi, lorsque cette étrange combinaison des *associations* ouvrières s'est offerte aux esprits inexpérimentés, on a demandé à l'Etat la somme nécessaire pour les premiers établissements.....

« Ce n'est pas sans motif que les capitaux sont disposés à se refuser à des *associations* d'ouvriers, pour ne se donner qu'à des maîtres entreprenant une industrie quelconque, avec l'activité, la sollicitude, l'unité d'action de l'intérêt individuel. Les motifs de ce refus sont fondés, non pas sur un certain éloignement pour les ouvriers, car les mêmes capitaux qui se refuseraient à des ouvriers associés se donneraient à un ouvrier habile qui agirait comme maître; ils sont fondés sur l'incapacité naturelle d'une *association* de cette nature. Une collection d'ouvriers ne saurait être ni vigilante, ni sévère, ni forte en volonté, ni économe, ni éclairée, comme il faut l'être pour diriger avec succès une entreprise industrielle. Un maître qui ne peut pas renvoyer ses ouvriers, différencier leur salaire d'après leur mérite, les obliger à travailler avec telle ou telle activité, prendre ses résolutions à lui seul et à l'instant, ne saurait prospérer. Les *associations* ouvrières ne sont autre chose que l'anarchie dans l'industrie. »

M. A. Clément (*Dictionnaire d'économie politique*) : « Est-il vrai que la situation des ouvriers pourrait être améliorée par leur *association* générale aux entreprises, par le changement du mode de leur rémunération, par la substitution au salaire d'une part dans les bénéfices éventuels des opérations? C'est ce que nous ne pensons pas. Bien des gens sont disposés à s'exagérer l'importance des bénéfices que peuvent faire les entrepreneurs d'industrie; la vérité est qu'en général, la concurrence ne permet pas d'élever les profits au delà du taux strictement nécessaire pour payer le service des capitaux engagés et celui de l'industrie personnelle des entrepreneurs... En outre, il ne faut pas perdre de vue que le service des entrepreneurs d'industrie comporte des connaissances, des talents, des qualités et des aptitudes spéciales plus ou moins indispensables au succès de la gestion, et qui sont loin d'être le lot commun de tous les hommes. Avec le régime actuel, ceux qui possèdent ces facultés et qui les appliquent dans la fondation ou la conduite d'une entreprise, n'obtiennent généralement, sous forme de bénéfices, que des rémunérations en rapport avec l'importance de leurs services, avec l'état de l'offre et de la demande relativement à cette nature de services : en serait-il autrement avec l'*association* des ouvriers aux entreprises? Evidemment, non; si ces *associations* étaient facultatives, les hommes réunissant les qualités d'un bon entrepreneur n'y resteraient qu'autant que leurs avantages seraient égaux à ceux qu'ils pourraient obtenir hors de l'*association*, et qu'on leur assurerait cette égalité d'avantages, soit par l'importance de leur part dans la valeur produite, soit de toute autre manière. Tout ce que l'on pourrait attendre d'eux, ce serait qu'en raison de la participation des ouvriers aux chances de perte, ils consentissent à n'exiger, pour leurs services, qu'une part un peu moins forte dans les éventualités de bénéfices, et ce ne serait là qu'une concession exactement compensée par les risques que courraient les ouvriers associés. Ces derniers seraient donc obligés d'attribuer, sur le produit de l'œuvre commune, aux services des agents remplissant la fonction de l'entrepreneur, une part proportionnelle à ce que ces services valent, c'est-à-dire à celle qu'ils obtiennent généralement aujourd'hui. S'ils voulaient, au contraire, abaisser la rémunération de l'agent-entrepreneur, du gérant, au-dessous de son taux naturel, ils ne pourraient obtenir le concours d'aucun gérant capable, leur *association* serait dans l'impossibilité de soutenir la concurrence des entreprises bien conduites, qui continueraient à fonctionner avec des ouvriers salariés, et ils ne tarderaient pas à renoncer d'eux-mêmes à l'*association* pour revenir à cette dernière condition...

« Lorsque toutes les chances de perte et de bénéfice retombent sur l'agent-entrepreneur exclusivement, toutes ses facultés utiles sont vivement stimulées et tendent au succès avec toute l'énergie qu'elles peuvent comporter. On peut donc être assuré que, dans ces conditions, l'action du gérant sera aussi efficace que possible; or, cette efficacité ne peut que devenir plus incertaine à mesure que l'intérêt du gérant s'affaiblit, qu'il est moins exclusivement passible du résultat des opérations, et que d'autres sont appelés à en partager les chances avec lui. Il est donc fort probable que, s'il était possible d'associer les ouvriers aux éventualités des entreprises, en les faisant participer aux pertes et aux bénéfices, et en réduisant aussi l'intérêt des entrepreneurs et des gérants, cette *association* diminuerait les chances de succès et rendrait les pertes plus fréquentes. Le surcroît d'intérêt qu'auraient les ouvriers à la réussite des opérations ne pourrait compenser ce qui manquerait à l'action du gérant, car ils ne pourraient intervenir dans la direction de l'entreprise, à moins qu'on ne voulût renoncer à l'unité de gestion, ce qui serait un moyen assuré de précipiter l'entreprise vers sa ruine; leur zèle ne pourrait donc s'appliquer qu'aux opérations de détail, et il est douteux que, même pour ces opérations, il suppléât avec avantage à la surveillance active d'un entrepreneur. Nous nous croyons autorisés à conclure de ce qui précède que, si au lieu d'attribuer aux ouvriers une rétribution certaine et fixée d'avance, on les associait aux chances des opérations, la masse des rémunérations qu'ils obtiendraient ne leur procurerait pas, en moyenne, un revenu plus important que celui qu'ils trouvent dans leurs salaires actuels. Dans de semblables conditions, le revenu des ouvriers serait seulement plus variable, plus incertain, et ils auraient besoin de plus de prévoyance qu'ils n'en manifestent ordinairement, pour réserver l'excédant des bonnes années à la compensation du déficit des années mauvaises. N'est-il pas évident que le mode actuel, en leur procurant tout au moins la même somme de revenus, et en la leur distribuant d'une manière plus égale et plus sûre, leur est plus avantageux? Il est, au surplus, une vérité qui domine toutes ces considérations, c'est qu'avec la liberté des travaux et des transactions, la rémunération des ouvriers et celle des entrepreneurs sont ce qu'elles doivent être. Que ces rémunérations résultent, pour les uns, d'un salaire fixé d'avance, et, pour les autres, d'un bénéfice éventuel, ou bien qu'elles soient basées pour tous sur ces mêmes bénéfices éventuels, leur rapport général et permanent ne sera pas changé; les entrepreneurs ou les gérants prélèveront toujours, sous une forme ou sous une autre, la part que comporte l'état de l'offre et de la demande de leur service, et les ouvriers n'obtiendront jamais que la part également déterminée par le rapport entre l'offre et la demande de leur travail. Sous un régime de liberté, ces lois naturelles déterminent seules le niveau de la valeur de chaque espèce de services, et toute combinaison nouvelle d'*associations* libres serait aussi impuissante à modifier ce niveau d'une manière durable qu'à changer celui de l'Océan. Nous sommes donc profondément convaincu que toutes les recherches tendant à découvrir de nouveaux procédés d'*association* volontaire, capables d'améliorer le sort des classes salariées, sont absolument vaines, et que, pour être efficaces, les efforts de ceux qui s'intéressent à la cause des ouvriers doivent être dirigés dans d'autres voies. »

Tous les économistes ne partagent pas l'opinion qui condamne les *associations* ouvrières d'une façon aussi absolue, aussi péremptoire. Tout en repoussant les *illusions* et les *rêveries* dont le mot *association* est devenu le texte, tout en refusant d'admettre que l'*association* puisse devenir un fait assez général pour donner une forme nouvelle à l'industrie et supprimer le salariat, M. Joseph Garnier reconnaît que certains ouvriers, dans certaines conditions, peuvent réunir leurs efforts et former des *associations* de travail, desquelles ils doivent retirer, outre le salaire courant, une part de bénéfices; que le salaire a l'inconvénient de ne pas intéresser suffisamment le travailleur



au succès de l'entreprise; qu'il est à désirer que l'esprit d'*association* fasse des progrès dans l'intérêt de la moralité des classes laborieuses, et dans l'intérêt de la production et de la société en général.

M. Michel Chevalier tient pour certain que l'*association* dans l'atelier, la participation des ouvriers aux bénéfices, serait de nature à changer profondément les conditions de l'industrie par l'influence qu'elle exercerait sur les hommes, par la conduite qu'elle ferait tenir à chacun; qu'elle est propre à inspirer d'une manière constante aux ouvriers un sentiment de conservation, un esprit d'ordre et de concorde, une dignité qu'il ne serait pas possible de leur communiquer autrement; qu'on verrait alors disparaître les luttes sourdes qui existent entre les ouvriers et les patrons, et qui occasionnent tant de petits dégâts mille fois répétés, tant de fausses manœuvres, lorsqu'elles n'éclatent pas par d'effrayants désordres; que les conditions morales où l'on serait placé alors ne pourraient manquer d'avoir des conséquences matérielles fort heureuses; que certainement la somme des produits, et par là même des bénéfices, en serait accrue; que c'est cet accroissement de la production qui surtout fait l'importance de l'*association* ouvrière, son grand titre à l'intérêt.

Suivant M. Baudrillart, l'*association* ouvrière est possible, malgré les difficultés économiques et morales qu'elle présente; elle le deviendra de plus en plus; elle tiendra une place de plus en plus grande dans le travail, à mesure que se répandront la moralité, l'instruction, la capacité professionnelle, l'intelligence des conditions auxquelles est attaché le succès des entreprises. Elle est désirable, elle doit être considérée comme un bienfait pour l'industrie, pour les associés, pour le pays lui-même, parce qu'elle met fortement en jeu la responsabilité, et contribue à développer le goût du travail et des habitudes d'ordre. Comment nier que l'ouvrier travaillant à ses risques et périls ne soit autrement stimulé que l'ouvrier salarié?

Mais personne ne prédit à l'*association* ouvrière de plus grandes destinées que M. John Stuart Mill. Nous avons déjà cité l'opinion de cet économiste philosophe sur le salariat, et sur la nécessité et la possibilité d'en sortir par l'*association*. Il exprime formellement l'espérance que l'état de salarié ne sera bientôt plus que celui des ouvriers devenus, par leur abaissement moral, indignes de l'indépendance, et que les rapports de patron à ouvrier seront remplacés par l'*association* sous l'une des deux formes suivantes : *association* des ouvriers avec l'entrepreneur, *association* des travailleurs entre eux; la première correspondant à la société en commandite, et la seconde à la société anonyme. C'est surtout cette dernière forme d'*association*, c'est-à-dire l'*association* d'ouvriers placés dans des conditions d'égalité, possédant en commun le capital au moyen duquel ils font leurs opérations, et travaillant sous la direction de gérants élus et révocables, qui lui paraît devoir être un jour la forme permanente et générale de l'industrie. Il voit dans l'avenir les *associations* ouvrières s'étendant, absorbant l'élite de la classe ouvrière, ne laissant aux entreprises particulières que les hommes véritablement inférieurs en capacité et en moralité; les capitalistes, ne tardant pas à comprendre qu'il leur est plus avantageux de prêter leurs capitaux aux *associations* que de leur faire concurrence avec des ouvriers d'une qualité inférieure, prêteront ce capital à un taux d'intérêt modéré, peut-être même au prix d'annuités à terme fixe; et, peu à peu, les accumulations de capitaux qui existent tendront à devenir la propriété de ceux qui s'en serviront pour produire. Il parle avec un véritable enthousiasme du mouvement *associationniste* sorti de la révolution de 1848 : « Tant que cette idée d'*association*, dit-il, est demeurée à l'état de théorie dans les écrits d'Owen et de M. Louis Blanc, on a pu croire qu'elle était irréalisable, et ne pouvait être expérimentée qu'au moyen d'une saisie des capitaux existants, et d'une confiscation au profit des travailleurs. Mais il existe dans les masses de la société une puissance d'effort et de privation dont on ne connaît l'énergie que dans les occasions rares où elle est évoquée au nom de quelque grande idée ou d'un sentiment élevé. La Révolution française de 1848 fit un appel de ce genre. Pour la première fois, les hommes intelligents et généreux des classes laborieuses d'une grande nation crurent avoir un gouvernement qui désirait sincèrement la liberté et la dignité du grand nombre, qui ne croyait pas que l'état naturel et légitime de la classe laborieuse fût d'être un instrument de production employé au profit des capitalistes. Cet encouragement fit grandir et fortifier les idées émises par les écrivains socialistes sur l'émancipation du travail par l'*association*; un grand nombre d'ouvriers résolurent de travailler les uns pour les autres au lieu de travailler pour un maître, négociant ou manufacturier, et, pour cela, d'acquérir eux-mêmes, à force de privations et de travail, le capital nécessaire pour former des *associations*... On peut dire que l'expérience a réussi; quoi qu'il arrive, elle ne sera pas perdue. Les *associations* ouvrières fondées en 1848 ont duré assez longtemps pour montrer un type du progrès futur; elles ont fait voir comment on pouvait changer la société, en combinant la liberté et l'indépendance de l'individu avec les avantages moraux, intellectuels et économiques de la production en commun; elles ont donné l'exemple d'un procédé par lequel, sans violence ni spoliation, sans même troubler les habitudes et les calculs de la société actuelle, on pouvait réaliser les meilleures aspirations de la démocratie. »

On croyait l'idée des *associations* ouvrières morte et enterrée avec la révolution de 1848. Mais voilà qu'elle renaît et ressaisit les esprits, forte des applications nouvelles qu'elle a reçues en Allemagne et en Angleterre, et montrant les magnifiques succès qui ont couronné ces applications. La France reçoit aujourd'hui l'impulsion, après l'avoir donnée. Un journal spécial, l'*Association*, où nous lisons d'excellents articles signés de MM. Emile Jay, Horn, Chaudey, Elie Reclus, etc., vient d'être fondé à Paris, pour traiter les questions juridiques et économiques qui se rattachent à ce nouveau mouvement associationniste, ou, comme on dit maintenant, *coopératif*. Nous nous réservons d'examiner sérieusement cette phase nouvelle où l'*association* ouvrière est entrée, aux mots *coopération*, *crédit mutuel*.

VI. — Des associations établies en vue du maintien ou de l'élévation des salaires. V. Coalition, Grève.

— Philos. *Association des idées.* Il n'est pas nécessaire d'être initié aux plus profonds mystères de la philosophie pour comprendre toute l'importance, au point de vue de nos actes intérieurs, du grand fait intellectuel désigné par ces mots : *Association des idées.* Tout homme à qui la faculté de réfléchir, c'est-à-dire de se replier quelquefois sur lui-même, n'a pas été complétement refusée par la nature, s'est aperçu que souvent une idée en appelle une autre, qui à son tour en fait surgir une troisième, puis une quatrième, et ainsi de suite, jusqu'à ce qu'une circonstance extérieure et fortuite vienne briser la chaîne en empêchant un nouvel anneau de se souder aux précédents. Mais le philosophe ne se contente pas de remarquer le fait; il cherche à s'en rendre compte, et pour cela il veut d'abord savoir dans quelle variété de circonstances le fait se manifeste.

Or, il est évident que l'esprit humain ne peut associer les idées que lorsqu'il en possède déjà un grand nombre qui se sont formées en lui par l'observation d'une multitude d'événements et de phénomènes. Supposez l'homme naissant adulte avec des organes tout formés, comme la Genèse nous représente Adam; il aura la faculté de tout penser, sans avoir encore rien pensé; il aura la maison où se logent les idées, mais ce sera une maison vide, et lorsque la première idée y entrera par la porte des sens, bien loin de pouvoir s'associer avec d'autres, elle ne sera que le noyau autour duquel viendront se grouper plus tard toutes les autres. Si donc nous voulons étudier avec fruit le phénomène qui nous occupe, c'est dans l'homme ayant déjà derrière lui un passé plus ou moins long, ayant déjà la mémoire meublée d'une foule de souvenirs, que nous devons l'observer, et quand nous disons l'*homme* nous n'entendons pas parler seulement de l'homme fait, mais aussi de l'enfant, qui dès l'âge de deux ou trois ans a déjà vu assez de choses, ressenti assez d'impressions pour que son esprit associe naturellement une foule d'idées. Mais quelles sont les idées que nous voyons ainsi s'associer dans l'esprit de l'homme fait comme dans celui de l'enfant? Toutes les idées peuvent-elles indistinctement se rappeler les unes les autres, ou faut-il pour cela qu'elles soient unies entre elles par quelques rapports? Cette question a de bonne heure occupé les philosophes les plus illustres; Aristote l'a examinée dans son traité *De la mémoire et de la réminiscence*, et ses réflexions l'ont conduit à poser en principe que les idées associables se rattachent toujours entre elles par un rapport de ressemblance, de contraste ou de contiguïté, en donnant à ce dernier terme un sens très-général qui s'applique au temps aussi bien qu'à l'espace. Ainsi, d'après Aristote, et son opinion est généralement considérée comme vraie, notre esprit peut associer à une idée quelconque toutes celles que notre mémoire nous peint comme plus ou moins ressemblantes, plus ou moins différentes, plus ou moins rapprochées soit par la place qu'occupent les objets, soit par le temps où les faits ont eu lieu. Une rose nous fait penser à une autre fleur; l'idée de lumière éveille l'idée d'ombre; une maison nous rappelle le souvenir d'un arbre planté devant la porte d'entrée; une faute que nous avons commise ne se présente à notre mémoire qu'avec l'idée du fait antérieur qui nous avait conduit à la commettre et avec celle de la punition qui en a été la suite. Il est possible, à la vérité, que la punition n'ait pas suivi immédiatement la faute, et l'on pourrait conclure de là que le principe d'Aristote serait plus complet si l'on ajoutait à ses trois rapports un quatrième rapport, celui de la cause à l'effet; mais, en y réfléchissant mieux, on comprend que le rapport de contiguïté comprend réellement celui de la cause à l'effet, car, par cela seul qu'un fait nous paraît résulter d'un autre fait, notre esprit supprime en réalité tous les faits intermédiaires et voit l'effet placé à côté de la cause. Ce n'est pas seulement dans les circonstances ordinaires que se vérifie le principe d'Aristote; une observation rigoureuse montre que, dans le sommeil même et dans l'état de folie, les idées qui s'associent naturellement sont toujours celles entre lesquelles on peut trouver un rapport de ressemblance, d'opposition ou de contiguïté. Si nos rêves, si les idées d'un fou sont quelquefois des monstres d'extravagance, c'est parce que l'esprit, obscurci par le sommeil ou par une maladie du cerveau, confond alors la ressemblance avec l'opposition ou avec la contiguïté; il ne sait plus distinguer la source des idées qui lui viennent, il prend deux objets qu'il a vus autrefois rapprochés dans l'espace pour des objets semblables; il met à côté l'un de l'autre d'autres objets qui ne sont liés que par un rapport de ressemblance ou d'opposition, et il compose de tout cela un ensemble ridicule.

Après avoir reconnu quelles sont les idées que l'esprit humain associe, il faudrait savoir comment se fait cette association, si elle est volontaire ou fatale, si l'homme peut la régler selon des lois dictées par sa raison ou s'il la subit comme une nécessité résultant de l'inextricable faisceau de toutes les circonstances extérieures et intérieures dans lesquelles il est enveloppé. Mais cette importante question ne pourrait être résolue d'une manière complétement satisfaisante que si l'on commençait d'abord par en résoudre trois autres, qui peut-être resteront toujours à l'état de problèmes. Qu'est-ce que l'esprit humain? qu'est-ce que la volonté? qu'est-ce qu'une idée? On conçoit qu'il nous est impossible ici d'entrer profondément dans l'examen de ces grands mystères; ce serait tout un système de philosophie à développer, et nous devons nous restreindre à faire connaître sommairement ce qu'il faut entendre par l'*association des idées*. Nous dirons seulement que la mémoire joue évidemment un grand rôle dans le phénomène qui nous occupe, de sorte que la question se réduit presque à savoir si l'action de la mémoire est libre ou fatale. Or, à juger les choses en gros et d'après les simples lumières du sens commun, il semble évident que la mémoire est en partie libre, en partie fatale; il y a une foule de choses que nous nous rappelons quand nous voulons nous les rappeler; il y en a d'autres qui échappent à nos efforts, et nous disons alors que notre mémoire est rebelle; il y a enfin des choses qui se présentent à notre pensée sans que nous le voulions, et quelquefois même malgré nous. Un homme qui sait l'anglais se rappelle quand il le veut presque tous les mots de cette langue; mais s'il ne la pratique que rarement, il est probable que certains mots peu usuels résisteront quelquefois à sa volonté, et que, pour les trouver, il sera obligé de les chercher dans un dictionnaire. Enfin, le coupable que le remords d'un crime caché consume voudrait bien oublier, et il ne le peut pas. Pourquoi certains souvenirs, certaines idées sont-elles soumises à notre volonté, tandis que d'autres lui sont rebelles, et que d'autres encore s'imposent à elle avec une sorte de tyrannie? C'est que peut-être les idées sont des traces laissées en nous par des sensations antérieures et que ces traces y occupent des lieux différents. La volonté elle-même n'exercerait pas son empire sur tout notre intérieur; elle aurait un domaine dont les limites seraient plus ou moins nettement fixées. Ces traces, auxquelles on pourrait ainsi donner le nom d'idées, se trouvent-elles dans le domaine de la volonté? alors nous sommes les maîtres, et les idées viennent à notre appel; se trouvent-elles en dehors de ce domaine, les idées ne peuvent venir que par une cause indépendante de la volonté, et il reste à trouver quelle peut être cette cause. Que de plus habiles que nous la cherchent; beaucoup l'ont cherchée déjà sans parvenir à la découvrir.

Condillac, dans sa *Logique*, se pose les questions suivantes : « Que deviennent les idées dont on cesse de s'occuper? où se conservent-elles? d'où reviennent-elles lorsqu'elles se représentent à nous? » Et il dit plus loin : « Je répondrai que mes idées ne sont nulle part lorsque mon âme cesse d'y penser; mais qu'elles se retraceront à moi aussitôt que les mouvements propres à les reproduire se renouvelleront. » Il résulte de là que, selon lui, une idée n'est rien autre chose qu'un acte momentané du cerveau ou de la pensée. Mais que devient alors le rôle de la mémoire, et comment pourrions-nous juger qu'une idée du moment présent est identique avec une idée que nous avons déjà conçue, si celle-ci n'était nulle part lorsque notre âme a cessé d'y penser? Tout s'explique mieux, ce semble, quand on considère l'idée comme une trace, une empreinte qui peut rester en nous plus ou moins longtemps, qui peut même y rester toujours quand elle est entretenue avec le soin nécessaire.

Ce n'est pas tout encore : le philosophe doit envisager l'*association des idées* sous le point de vue pratique, et puisqu'il a reconnu qu'elle dépend en partie de la volonté, il doit chercher quel usage il convient d'en faire et comment il faut la diriger. C'est surtout dans son application à l'enseignement qu'il importe ici de considérer l'*association des idées;* car c'est par elle qu'on peut rendre l'enseignement facile et clair, c'est par elle aussi qu'on peut le rendre efficace en l'assurant contre l'oubli. Pour faire pénétrer les notions les plus difficiles, même dans des esprits fort ordinaires, il suffit presque toujours de les rattacher à d'autres notions plus faciles déjà acquises. Procéder méthodiquement, éviter toujours les sauts trop brusques, aller du facile au difficile, du simple au composé, faire enfin qu'à chaque instant la somme des connaissances ne soit qu'une grande association d'idées bien ordonnées : telle est la marche que doit suivre celui qui enseigne; et il est aisé de comprendre que celui qui apprend ainsi n'aura que bien peu d'efforts à faire pour ne jamais oublier. Mais s'il oublie certaines choses, ce sera toujours par l'*association des idées* qu'il pourra les retrouver; car il se rappellera sans peine que la chose oubliée se rattache à certaines autres dont il se souvient encore, et il ira chercher la première dans les livres où il sait que celles-ci sont expliquées. Les mots de la langue sont peut-être ce qu'on est le plus exposé à oublier, car ils sont en si grand nombre et beaucoup d'entre eux sont tellement étrangers au langage habituel, qu'il n'est guère de mémoire assez sûre pour les retenir tous d'une manière imperturbable. Nos dictionnaires, sous ce rapport, ont longtemps présenté une lacune considérable, puisque, disposés tous selon l'ordre alphabétique, de tous les ordres le plus contraire au principe de l'*association des idées*, ils n'offraient aucun moyen de retrouver les mots oubliés. Mais aujourd'hui cette lacune est comblée; le *Dictionnaire analogique de la langue française* est venu faire la contre-partie du Dictionnaire alphabétique; il conduit de l'idée au mot par la liaison même qui existe naturellement entre cette idée et beaucoup d'autres, il substitue un ordre logique à un ordre matériel, utile sans doute pour certaines recherches, mais impuissant pour beaucoup d'autres. Nous le citons ici parce que rien n'était plus propre à faire comprendre quel rôle important doit jouer le principe de l'*association des idées*, non-seulement dans l'art d'instruire la jeunesse, mais encore dans l'art éminemment utile de consolider l'instruction déjà donnée en facilitant les moyens de la ressaisir quand le temps en efface peu à peu l'empreinte.

Les philosophes eux-mêmes pourraient peut-être trouver dans l'*association des idées* un secours puissant pour les aider à découvrir le vrai sens d'une foule de termes qu'ils emploient trop souvent en n'y attachant qu'un sens obscur et vague, ce qui met entre eux et les savants proprement dits une différence énorme, à tel point que la philosophie paraît à peine aujourd'hui mériter le nom de science. Dieu, l'âme, la conscience, le devoir, le droit : voilà des mots que les philosophes de toutes les écoles prononcent sans cesse; mais quand ils veulent les expliquer, on n'en trouve pas deux qui puissent tomber d'accord, si ce n'est dans le camp de la philosophie chrétienne, parce que là l'explication est donnée d'avance et donnée par une autorité extérieure et indiscutable. Peut-être les philosophes libres trouveraient-ils un moyen de s'entendre si chacun d'eux, comptant moins sur la puissance de ses méditations personnelles, cherchait à découvrir par quelle association, par quel enchaînement d'idées ces notions se forment dans l'esprit des enfants, dans celui de tous les hommes. Cette recherche est difficile assurément, car il entre une innombrable multitude d'idées dans le cerveau d'un enfant avant qu'il sache ou qu'il croie savoir ce que c'est que Dieu, l'âme, la conscience, le droit, le devoir, et dans cette multitude presque infinie comment distinguer les idées qu'il faut prendre en considération de celles qui n'ont joué aucun rôle dans la formation très-complexe des notions dont il s'agit? Cependant, c'est dans cette voie-là qu'il faut entrer, nous le croyons, si l'on veut établir nettement dans quel sens il est vrai de dire que tous les hommes admettent un Dieu, une âme, etc. Si l'on trouvait la voie trop ardue, on en pourrait encore suivre une autre, que nous allons indiquer : il existe dans l'humanité une classe à part, peu nombreuse heureusement, à qui la nature a refusé les moyens ordinaires de s'instruire, c'est la classe des sourds-muets. Précisément parce que les sourds-muets sont privés de la parole, ce grand canal par où s'opère la communication générale des idées, cette communication se fait pour eux d'une manière beaucoup moins rapide, ils reçoivent moins d'idées, et il est beaucoup plus facile de remonter chez eux d'une idée abstraite à toutes celles dont elle s'est peu à peu dégagée. Eh bien, que les philosophes interrogent les professeurs des écoles publiques de sourds-muets, qu'ils apprennent d'eux comment ils parviennent à produire chez leurs élèves une idée nette de Dieu, de l'âme, de la conscience, et il leur sera facile peut-être de dégager ce qu'il y a de réel, d'indiscutable au fond de ces notions métaphysiques que toutes les recherches de la philosophie n'ont guère servi jusqu'ici qu'à rendre plus obscures. Il est évident qu'un sourd-muet qui lit pour la première fois le mot *Dieu* ne sait pas ce que cela veut dire; il n'est pas moins évident que, pour l'amener à y attacher un sens qui lui paraisse vrai, il faut faire passer son esprit par une suite d'impressions, très-simples d'abord, puis de plus en plus élevées : étudions attentivement la marche et l'enchaînement de ces impressions, nous saurons quel est ce Dieu dont le sourd-muet se fait à lui-même une image qui lui paraît réelle, et nous pourrons en conclure ce qu'est Dieu pour tous les hommes, car on ne peut pas douter que ce qui se fait chez les uns par des procédés plus restreints ne s'opère chez les autres par des moyens plus généraux dont les procédés restreints ne sont que l'équivalent.

Nous ne faisons qu'indiquer ici quelques-unes des applications pratiques qu'on peut faire du grand principe de l'*association des*